

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES STOCKS

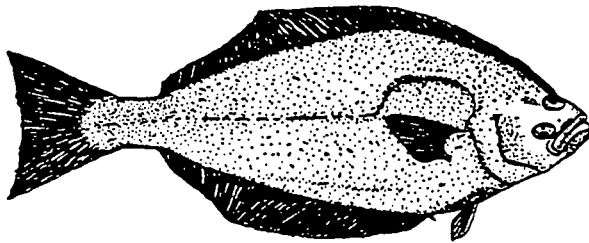
RÉGION LAURENTIENNE

Institut Maurice-Lamontagne
C.P. 1000, Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4, CANADA

MPO, Pêches de l'Atlantique, Rapport sur l'état des stocks 96/57

Juin 1996

LE FLÉTAN ATLANTIQUE DU GOLFE



Débarquements (tonnes)

Année	1991	1992	1993 ¹	1994 ¹	1995 ¹
TAC	300	300	300	300	300
Fixes	313	100	100	109	59
Mobiles	45	41	16	9	4
Inconnus	4	1	-	52	20
Total	362	142	116	170	83

¹ Données préliminaires

BIOLOGIE

Le flétan atlantique (*Hippoglossus hippoglossus* L.) est, parmi le groupe des poissons plats, l'espèce ayant la plus grande taille, et figure parmi les plus grosses espèces de poissons marins des eaux atlantiques canadiennes. Poisson

démersal, c'est-à-dire vivant sur ou à proximité des fonds marins, le flétan se retrouve des deux côtés de l'Atlantique nord dans les eaux froides dites boréales et subarctiques dont les températures sont d'environ 5 à 8°C. Dans l'Atlantique nord-ouest, sa distribution atteint les côtes de Virginie au sud pour s'étendre vers le nord jusqu'au milieu de la côte occidentale du Groenland (70°N de latitude). Bien que présent dans l'ensemble de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, le flétan atlantique est plus abondant au niveau des chenaux Esquiman, Laurentien et du chenal Anticosti, au nord-est de l'île Anticosti, soit à des profondeurs de 200 mètres et plus (110 brasses).

Le flétan atlantique du Golfe est un poisson à croissance rapide et continue, d'environ 7,5 à 9,5 cm par an. Contrairement aux autres poissons plats, cette forte croissance se poursuit au-delà de l'âge de 10 ans, un individu de 20 ans pouvant facilement mesurer 2 mètres (plus de 6 pieds). Généralement, les flétans atlantiques femelles présentent un taux de croissance plus élevé et une taille

maximale plus grande que ceux observés pour les mâles. D'autre part, il ne semble pas y avoir de différences de taux de croissance entre les diverses classes d'âge, peu importe le sexe.

Malgré le peu d'informations sur la reproduction du flétan atlantique du Golfe, certains indices démontrent que les individus atteignent leur maturité sexuelle vers l'âge de 10-11 ans, soit à des tailles variant entre 70 et 100 cm (25 à 40 pouces). Selon des observations réalisées lors des relevés de chalutage scientifique hivernaux et printaniers (janvier et mai), le flétan du Golfe semble être en mesure de frayer au cours de ces périodes. Sans connaître de façon précise les aires de frai du flétan du Golfe, il est reconnu dans la littérature que la reproduction se produirait à des profondeurs de plus de 180 mètres (100 brasses). La durée de vie pélagique estimée de l'oeuf et de la larve s'étend de 6 à 7 mois, favorisant ainsi la dispersion de l'espèce par les courants. La métamorphose en poisson plat se produirait à des tailles d'environ 35 à 45 mm (1,5 pouce environ), le poisson adoptant à ce moment un mode de vie démersal.

La composition de la diète alimentaire diffère selon la taille du flétan. D'après l'analyse de contenus stomacaux, les flétans de moins de 30 cm (12 pouces et moins) mangent presque exclusivement des invertébrés tels des crevettes, des petits crabes et du krill. L'alimentation des flétans de taille intermédiaire, de 30 à 70 cm (12 à 25 pouces), inclut en plus des poissons de petite taille (lançon, petits Gadidés). Les flétans de 70 cm et plus (plus de 25 pouces) se nourrissent principalement de poissons (plies, sébastes et Gadidés). En raison de sa grande taille,

de son comportement actif et de son mode de vie fouisseur, le flétan atlantique adulte ne semble pas être réellement une proie pour d'autres espèces marines.

Selon des études de marquage, certains flétans ont été capables de parcourir de très grandes distances, de l'ordre du millier de kilomètres. La distance parcourue serait inversement liée à la taille du poisson. Les individus de plus petite taille, 75 cm et moins (30 pouces et moins) voyageraient sur de plus grandes distances par opposition aux individus plus gros et sexuellement matures. Ces gros flétans effectueraient un retour annuel vers les aires de frai. Des études de marquage réalisées sur le flétan du Golfe ont néanmoins démontré que la majorité des sites de recapture se retrouvaient à l'intérieur même du Golfe, parfois à proximité des sites de marquage.

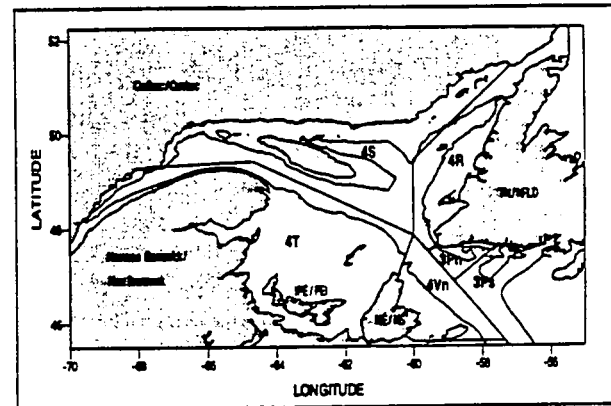


Figure 1. Carte du golfe du Saint-Laurent montrant les divisions de l'OPANO (l'isobathe des 200 m est indiquée).

À partir des résultats de marquage-recapture obtenus pour des individus étiquetés dans et hors du Golfe, et à partir d'informations biologiques additionnelles (taille, croissance, etc), il a été décidé, en

1987, de distinguer deux unités de gestion pour le flétan atlantique des eaux canadiennes: le stock du golfe du Saint-Laurent (divisions de l'OPANO 4RST) et le stock de la côte atlantique canadienne (divisions de l'OPANO 4VWX, 5Zc et 3NOPS).

Informations provenant des relevés de recherche

Pour l'ensemble des vingt-six dernières missions de chalutage scientifique de poissons de fond réalisées dans le Golfe entre 1983 et 1995, le total de flétans capturés se chiffre à un peu plus de 400 individus.

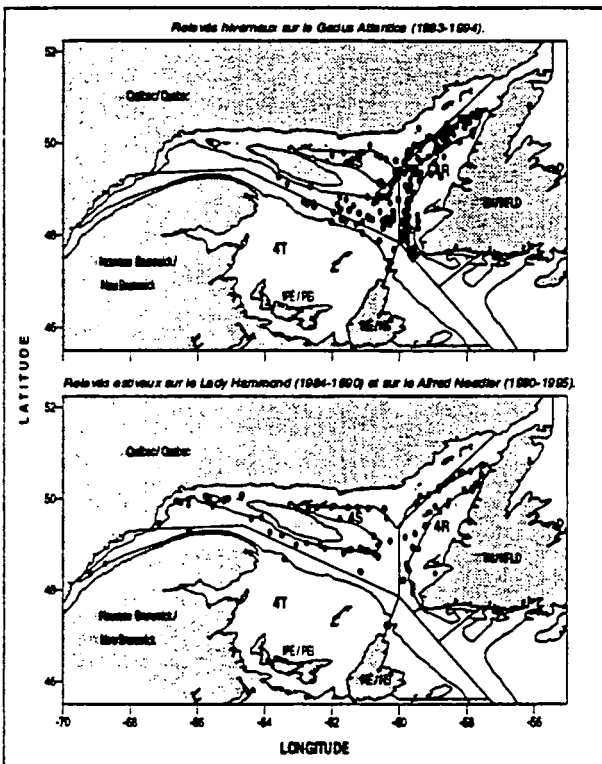


Figure 2. Localisation des captures de flétan atlantique effectuées lors des relevés de chalutage scientifique dans le Golfe (1983-1995) (l'isobathe des 200 m est indiquée).

La répartition des prises de flétans au cours d'un même relevé demeure très

sporadique à savoir que s'il y a capture, le nombre d'individus par trait est rarement supérieur à deux ou trois. Les quelques informations disponibles se limitent à la taille et à la distribution géographique des prises.

D'une mission à l'autre, la taille minimale observée a varié entre 26 et 74 cm (10 et 30 pouces) alors que la taille maximale s'est située entre 69 et 224 cm (27 et 88 pouces). Sauf rares exceptions, les flétans capturés se retrouvent principalement dans les chenaux Esquiman et Laurentien ainsi que dans le chenal Anticosti, à des profondeurs de 200 mètres et plus (110 brasses).

LA PÊCHE

Captures nominales

Les captures de flétan atlantique ont déjà été très importantes dans le golfe du Saint-Laurent, des prises supérieures aux 4 000 t étant enregistrées en 1893 et 1950.

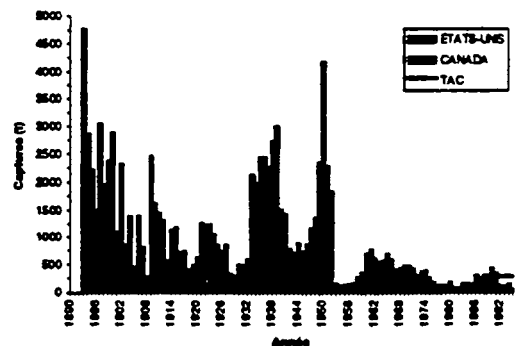


Figure 3. Captures commerciales de flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent (divisions de l'OPANO 4RST), de 1893 à 1995.

Jusqu'au début des années 30, les captures étaient exclusivement américaines et,

malgré une tendance à la baisse, se sont maintenues au-delà de 1 000 t au cours de plusieurs années. Avant 1934, les statistiques ne rapportent aucunes prises par les flottes canadiennes, et quoiqu'il ait pu y avoir des captures non rapportées avant cette date, elles étaient très faibles. Les prises ont par la suite augmenté et sont demeurées supérieures à 2 000 t jusqu'en 1938. Cet accroissement résultait d'une exploitation de plus en plus intensive de l'espèce dans le Golfe par deux flottes canadiennes, celles du Québec et des Maritimes. Parallèlement, les Américains ont diminué graduellement leur pêche au flétan atlantique dans le Golfe, leurs captures n'étant que de quelques tonnes dans les années 50 pour finalement disparaître en 1960.

La seconde moitié du siècle n'a jamais présenté de captures de flétan atlantique aussi élevées dans le golfe du Saint-Laurent. Exception faite des années 60, les captures de flétan sont demeurées inférieures à 500 t et n'ont que rarement dépassé le TAC préventif de 300 t imposé en 1988. De fait, en 1995, elles ont atteint le plus bas niveau (83 t) de toute leur histoire. La réduction des captures au cours des dernières années, notamment pour la flotte des engins mobiles, découle en grande partie des moratoires de pêche sur la morue et le sébaste, ainsi que de l'utilisation de la grille Nordmore par les crevettiers. De manière générale, la côte ouest de Terre-Neuve (division 4R) a été, de 1953 à 1980, la région qui a le plus contribué aux débarquements de flétan pour l'ensemble du Golfe. Depuis, les captures sont réparties en proportions plus ou moins égales entre les trois divisions, 4R, 4S et 4T. Selon les débarquements commerciaux, la période de pêche la plus intensive se situe entre

mai et septembre. Les captures sont effectuées à l'aide de palangres principalement et, à un niveau moindre, avec des filets maillants et des chaluts en tant que prises accidentelles. Actuellement, les données sur l'effort de pêche par les engins fixes de la flotte commerciale demeurent très limitées d'où la difficulté à calculer un indice d'abondance valable.

Pêche en 1995

Tel que mentionné, en 1995, les débarquements de flétan atlantique pour l'ensemble du Golfe n'ont été que de 83 t en raison principalement des moratoires de pêche sur la morue et le sébaste. Plus de la moitié des captures de flétan ont été réalisées dans la division 4T, soit principalement dans les secteurs à l'ouest de Gaspé et aux Îles-de-la-Madeleine.

Tableau 1. Données préliminaires des débarquements (t) de flétan atlantique dans le golfe du Saint-Laurent en 1995.

Division	Catégorie d'engins	Région			Total
		Terre-Neuve	Maritimes	Québec	
4R	Fixes	12.8	-	0.3	13.1
	Mobiles	2.5	-	-	2.5
	Inconnus	0.1	-	-	0.1
	Total	15.4	0	0.3	15.7
4S	Fixes	-	0.5	21.2	21.7
	Mobiles	-	-	0.5	0.5
	Inconnus	-	-	0.8	0.8
	Total	0	0.5	22.5	23.0
4T	Fixes	-	1.6	22.1	23.7
	Mobiles	-	1.2	0.1	1.3
	Inconnus	-	0.1	19.0	19.1
	Total	0	2.9	41.2	44.1
Total		15.4	3.4	64.0	82.8

Données préliminaires.

La flotte québécoise a à elle seule contribué à plus de 90% des captures

effectuées dans les divisions 4S et 4T tandis que la flotte de Terre-Neuve débarquait la quasi-totalité des flétans pêchés dans la division 4R. Tout près de 70% des captures ont été effectuées uniquement à l'aide de deux engins fixes, la palangre et le filet maillant.

Structure démographique des captures

En 1988, le Comité scientifique consul-

tatif des pêches canadiennes dans l'Atlantique (CSCPCA) avait recommandé que les flétans de moins de 81 cm (32 pouces) soient relâchés en mer afin de réduire la mortalité des immatures.

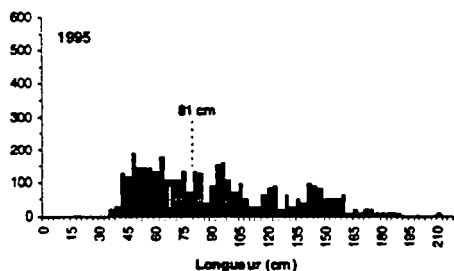
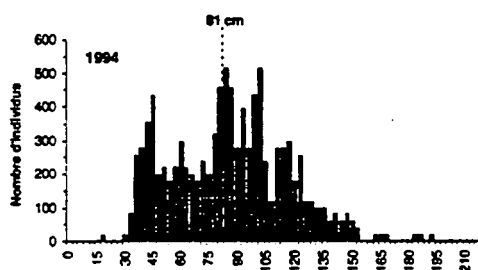
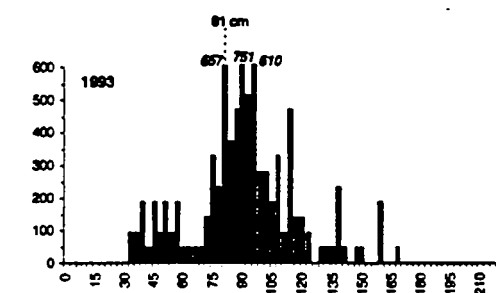


Figure 4A. Distribution de taille des flétans atlantiques dans les captures commerciales d'engins fixes (la taille limite réglementaire de 81 cm est indiquée).

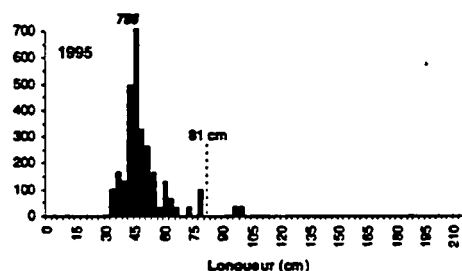
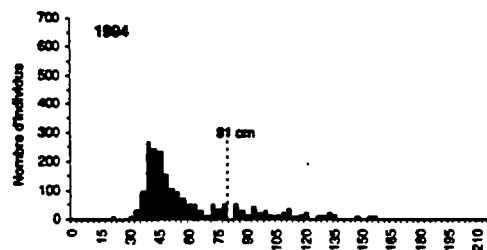
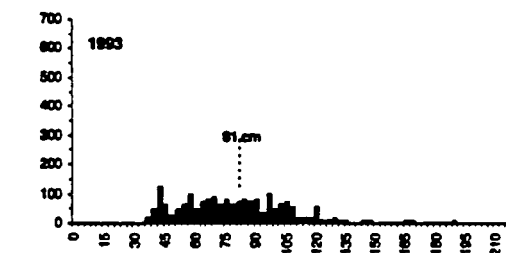


Figure 4B. Distribution de taille des flétans atlantiques dans les captures commerciales d'engins mobiles (la taille limite réglementaire de 81 cm est indiquée).

Pour le flétan atlantique hors du Golfe, la remise de flétan vivant de moins de 81 cm ne fut obligatoire qu'à partir de 1995.

Cette réglementation n'a jamais été appliquée dans le Golfe.

L'obtention de données biologiques en quantités suffisantes à partir de la pêche commerciale au flétan n'a réellement débuté qu'en 1993.

Selon ces données, la flotte des engins fixes (palangres et filets maillants) contribue majoritairement aux captures de flétan. Les captures des palangriers sont principalement composées de poissons de plus de 81 cm, bien qu'approximativement un quart de leurs débarquements, en nombres, soit sous cette taille.

Tableau 2. Synopsis des tailles de flétans atlantiques capturés par les engins fixes (1991-1995).

Année	Engin	Nbre de poissons mesurés		Longueur (cm)			
		Total	< 81cm	≥ 81cm	mini-	maxi-	moyen-
		(n)	(%)		male	male	ne
1991	Filets	0	-	-	-	-	-
	Lignes	208	25.00	75.00	57	200	96.81
1992	-	-	-	-	-	-	-
1993	Filets	41	70.73	29.27	34	143	66.56
	Lignes	110	4.55	95.45	73	169	102.18
1994	Filets	111	93.69	6.31	32	121	49.93
	Lignes	382	23.82	76.18	42	192	97.43
1995	Filets	90	93.33	6.67	37	117	54.02
	Lignes	343	32.36	67.64	43	210	102.24

Les filets maillants capturent, quant à eux, principalement des poissons de moins de 81 cm (71 à 94%).

Les captures de flétans par les engins mobiles sont aujourd'hui très faibles. La taille moyenne des flétans capturés par cette flotte n'a pas cessé de décroître, passant de 80 cm (31,5 pouces) en 1993 à 50 cm (19,5 pouces) en 1995, soit un peu

plus de la moitié de la taille pour un individu sexuellement mature. Or, la sélectivité de la flotte des chalutiers a considérablement changé durant cette période en raison de l'introduction de la grille Nordmore chez les crevettiers et des moratoires sur les pêches à la morue et au sébaste lesquelles utilisaient respectivement des maillages de 140 mm (5½ pouces) et 90 mm (3½ pouces). De fait, les changements dans la structure de taille des captures par les engins mobiles sont en grande partie liés à ces changements de sélectivité et ne correspondent probablement pas à l'apparition de nouveau recrutement. Néanmoins, on retrouve encore des nombres non négligeables de poissons de grandes tailles (100 cm et plus -environ 10 ans) indiquant que la distribution de taille de la population demeure encore étendue.

Tous ces éléments laissent croire que la survie du flétan est bonne, du moins lorsqu'il a atteint une taille de 80-90 cm (32 à 36 pouces). Il est possible que ces gros poissons soient relativement invulnérables aux chaluts et aux filets maillants, n'étant alors modérément exploités que par les palangres.

INFORMATIONS PROVENANT DE L'INDUSTRIE

Les commentaires fournies par l'industrie ont trait à la qualité des données des débarquements et aux pratiques de pêche. Le flétan est reconnu comme une espèce peu abondante dans le Golfe mais présentant tout de même une valeur marchande élevée. Malgré cela, plusieurs pêcheurs affirment que les prises accidentelles ne sont pas toujours

déclarées et ne sont donc pas comptabilisées dans les statistiques. Les prises totales seraient alors plus grandes que ne le laissent croire les données officielles. D'autre part, certains pêcheurs de flétan à la palangre déplorent le fait que les crevettiers, même munis d'une grille Nordmore, capturent des flétans de petite taille. Des commentaires de même nature sont rapportés pour la pêche à la palangre munie de trop petits hameçons (numéro 12). Certains pêcheurs recommandent l'emploi de plus gros hameçons tels les numéros 14 et 16.

À partir des informations sur les activités de pêche des années antérieures, une vingtaine de pêcheurs utilisant des engins fixes (filets maillants et palangres) ont été contactés en 1995 pour participer à un programme de Pêcheurs-Repères sur le flétan pour mieux caractériser les pratiques de pêche dirigée sur cette espèce dans le Golfe (prises par unité d'effort, profondeurs de pêche, etc.). Or, il semble qu'en raison de la rareté du poisson de fond et du moratoire sur la morue, plusieurs d'entre eux n'ont pas ou peu pêché la dernière année. Les quelques informations recueillies auprès de trois répondants pêchant à la palangre indiquent que les rendements de flétan en 1995 varient entre 0 et 32,5 kilos/250 hameçons/24 heures (0 et 71,5 lb) et sont peu élevés par rapport à ceux enregistrés pour le stock hors du Golfe. La profondeur de pêche était très variable, allant de 28 et 240 mètres (15 et 185 brasses).

ÉTAT DE LA RESSOURCE

Les prises de flétan ont atteint leur plus bas niveau en 1995, en grande partie à cause de la réduction de l'effort de pêche

sur le poisson de fond. Ceci a rendu encore plus difficile l'obtention de données sur le stock à partir de la pêche commerciale.

Malgré le peu d'informations disponibles, il semble que le stock est relativement stable, un nombre relativement important de poissons âgés se retrouvant dans les captures. Par contre, en se plaçant dans une perspective historique, le stock apparaît comme étant à un très bas niveau. Les captures faites entre 1893 et 1950 indiquent que le stock a été capable de soutenir des prises largement supérieures aux prises des dernières décennies.

L'exploitation actuelle sur les individus de moins de 81 cm, sexuellement immatures, est trop élevée et risque d'affecter le potentiel reproducteur du stock. Il est peu probable qu'on ne puisse jamais reconstruire le stock aux niveaux observés dans le passé tant que la mortalité sur les jeunes poissons n'aura pas été considérablement réduite.

Pour en savoir plus :

Archambault Diane, 1995. Le flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent en 1994. Doc. Rech. MPO Pêches de l'Atlantique 95/52: 17 p.

Archambault Diane et François Grégoire, 1996. Revue des données historiques de pêche du flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent (Divisions de l'OPANO 4RST) (1893-1995). Doc. Rech. MPO Pêches de l'Atlantique 96/56.

McCracken, F.D., 1958. On the biology and fishery of the Canadian Atlantic halibut, *Hippoglossus hippoglossus* L. J. Fish. Res. Board Can. 15: 1269-1311.

Scott, W.B. et M.G. Scott, 1988. Atlantic Fishes of Canada. Can. Bull. Fish. Aquat. Sci. 219. 731p.

Trumble, R.J., J.D. Neilson, W.R. Bowering et D.A. McCaughran, 1993. Atlantic Halibut (*Hippo-glossus hippoglossus*) and Pacific Halibut (*H. stenolepis*) and their North American Fisheries. Can. Bull. Fish. Aquat. Sci. 227: 84 p.

Préparé par:

Diane Archambault

Tél.(418)775-0705

FAX(418)775-0542

Courrier électronique: d_archambault@qc.dfo.ca

Ce rapport est disponible:
Bureau Régional des évaluations de stocks
Région Laurentienne
Ministère des Pêches et des Océans
Institut Maurice-Lamontagne
C.P. 1000, Mont-Joli
Québec
G5H 3Z4

The English version of this document is available at the above adress.